



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **ANNEXE : Caractéristiques et fonctionnement actuel des carrefours plans**

**JUIN 2026**

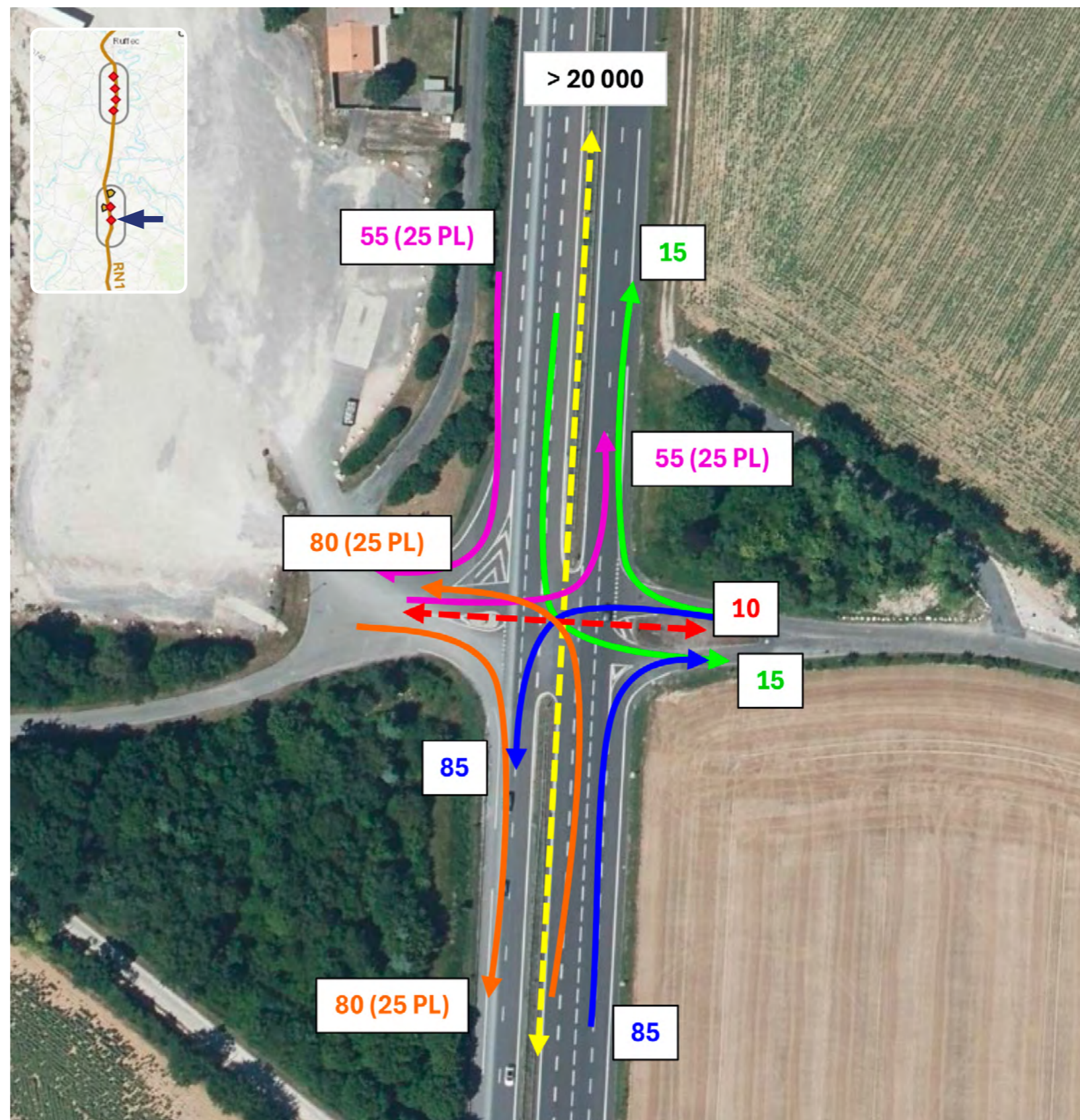
## AUSSAC-VADALLE

Ce carrefour plan est le seul qui fonctionne avec des cédez-le-passage, et non avec des stops. Il comprend pour chaque double voie une bretelle de sortie (mises aux normes) et une voie de tourne-à-gauche. En venant du sud, le tourne-à-gauche permet de rejoindre le restaurant routier La Belle Cantinière, et en venant du nord, d'accéder aux communes d'Aussac-Vadalle et de Nanclars (avec une restriction d'accès par portique pour les véhicules de plus de 3 mètres de hauteur). Il donne aussi accès à des parcelles agricoles, à l'est notamment.

Les véhicules sortant du restaurant ont l'interdiction de tourner à gauche pour rejoindre la RN10 en direction du nord : le demi-échangeur de Touriers nord, situé à un

kilomètre au sud du carrefour, permet d'effectuer un demi-tour en toute sécurité. En pratique, cette interdiction n'est pas toujours respectée. Ce carrefour est peu fréquenté en regard du trafic local (245 véhicules par jour environ), mais il est beaucoup utilisé par les poids lourds (une cinquantaine par jour), du fait de la présence du restaurant routier et de son parking (37 places pour poids lourds ; 12 pour véhicules légers ; permis délivré pour l'installation de bornes de recharge électrique). Son flux est majoritairement orienté vers le sud : 330 véhicules par jour, contre 140 pour le nord. Seuls 10 véhicules par jour effectuent une traversée complète du carrefour.

<b>Part des poids lourds</b>	20 %
<b>Traversées partielles</b>	235 véhicules/jour (dont 50 poids lourds)
<b>Traversées complètes</b>	10 véhicules/jour
<b>Voies de tourne à gauche</b>	Dans 2 sens mais interdiction de tourner à gauche depuis la ZA de la Belle Cantinière
<b>Bretelles</b>	2 flux sur 4 (uniquement les sorties)



Flux directionnels détaillés au droit du carrefour d'Aussac-Vadalle.

## AIRE DE MAINE-DE-BOIXE OUEST / CARRIÈRE

Ce carrefour dessert à l'ouest l'aire de repos Maine-de-Boixe Ouest et la commune (pour les usagers ne souhaitant pas emprunter l'échangeur 52). À l'est, le carrefour donne sur la carrière GSM, interdite aux personnes étrangères au site, et uniquement pour les sorties d'engins (l'accès se fait par le D40 à partir de l'échangeur de Mansles-Fontaines). Le carrefour permet aussi à l'est l'accès aux champs (notamment par l'exploitant agricole Nivet) ainsi qu'au parc éolien dans le cadre des missions d'entretien. Le flux principal est dédié aux échanges entre Maine-de-Boixe et Angoulême, ce qui explique un flux davantage orienté vers le sud, en direction d'Angoulême (140 véhicules/jour), que vers le nord, en direction de Mansle et de Ruffec (80 véhicules/jour).

À l'ouest, le carrefour propose des bretelles de sortie et d'insertion. Le

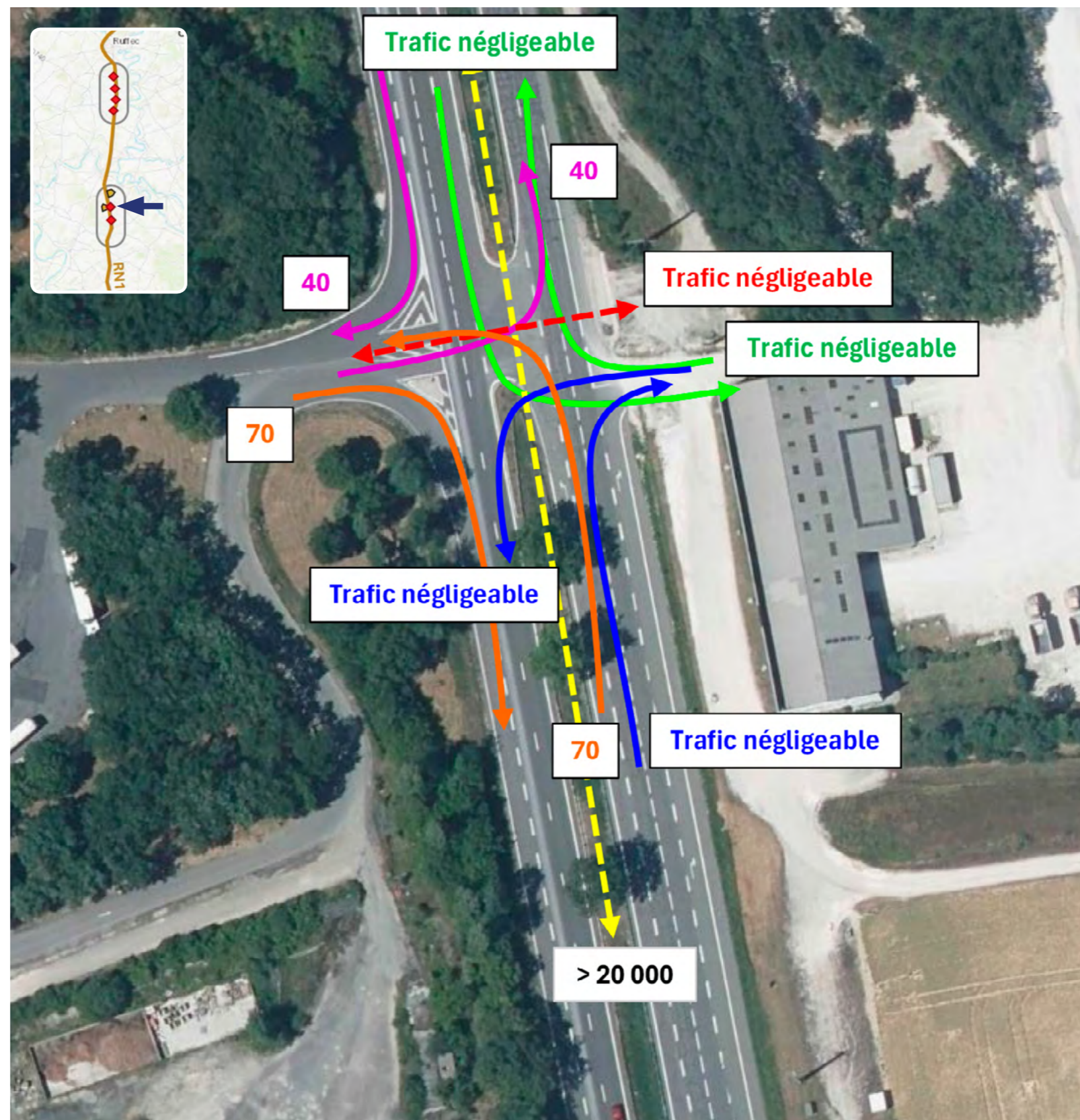
carrefour comporte des voies de tourne-à-gauche dans les 2 sens.

On compte environ 220 véhicules par jour en échange sur ce carrefour. Parmi eux, 110 en effectuent la traversée partielle (depuis le sud vers Maine-de-Boixe ou depuis Maine-de-Boixe vers le nord).

Les poids lourds représentent une part substantielle des usagers (de l'ordre de 15%), contrairement aux autres carrefours. En période de moisson tout particulièrement, on observe un fort trafic d'engins agricoles (jusqu'à 200 véhicules), dont certains traversent le carrefour.

Les chiffres évoqués ci-dessus ne prennent pas en compte les usagers du parking de l'aire de repos de Maine-de-Boixe Ouest : l'usage du parking a été exclu du parking. De fait, les chiffres ne sont pas représentatifs du niveau d'utilisation de l'aire.

<b>Part des poids lourds</b>	Plus de 5 %
<b>Traversées partielles</b>	110 véhicules/jour
<b>Traversées complètes</b>	Négligeables
<b>Voies de tourne à gauche</b>	Dans les 2 sens
<b>Bretelles</b>	3 flux sur 4



Flux directionnels au droit du carrefour de l'aire de Maine-de-Boixe Ouest.

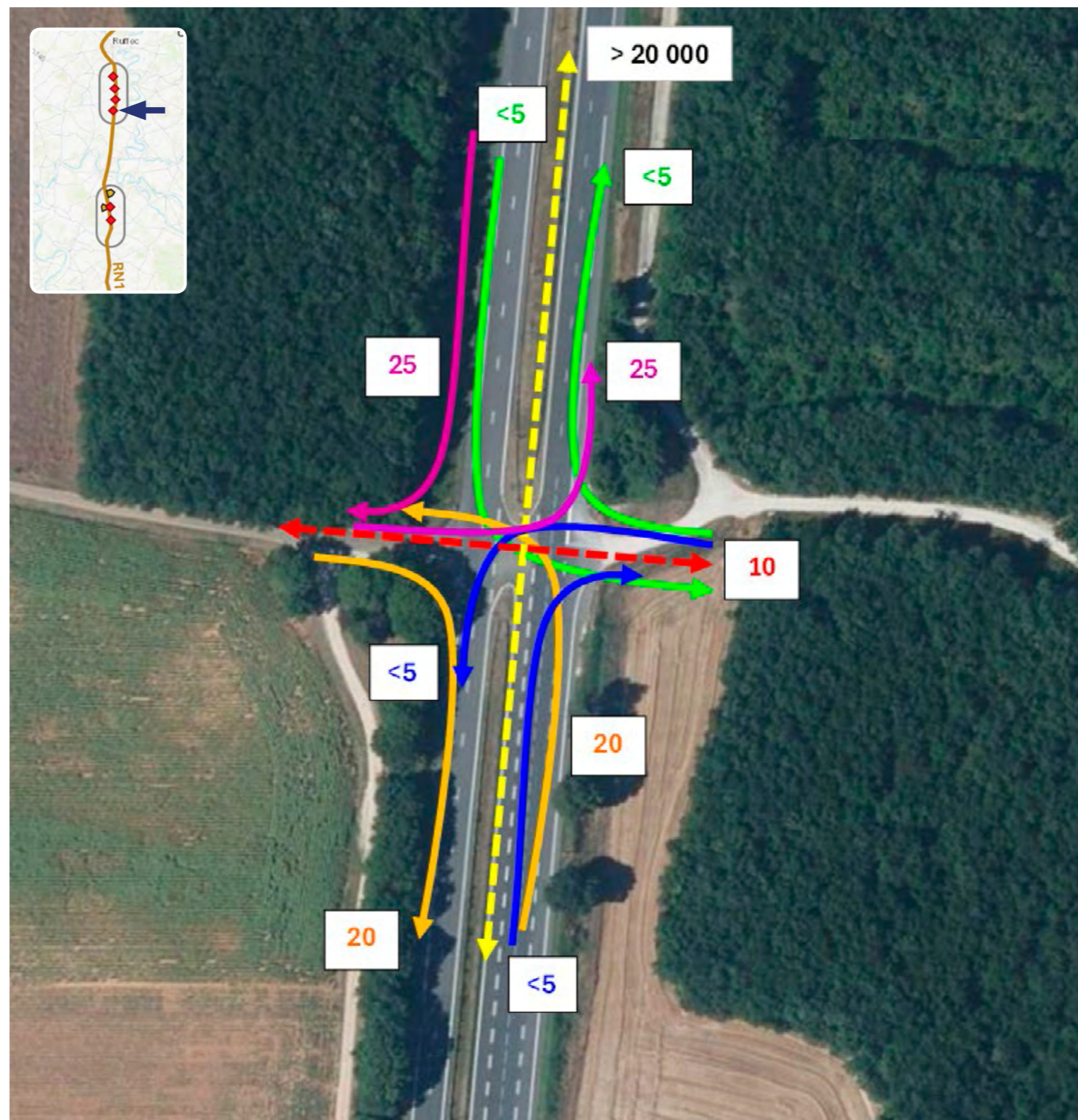
## LES GUILLAUDS

Parmi les moins usités, il relie essentiellement des communes locales (Ruffec & Salles-de-Villefagnan ; Mansle-les-Fontaines & Salles-de-Villefagnan) et ne connecte pas des routes très fréquentées (aucun flux ne dépasse 25 véhicules). Les études rapportent une dizaine de traversées complètes quotidiennes, et une cinquantaine de traversées partielles, avec un flux nord-sud

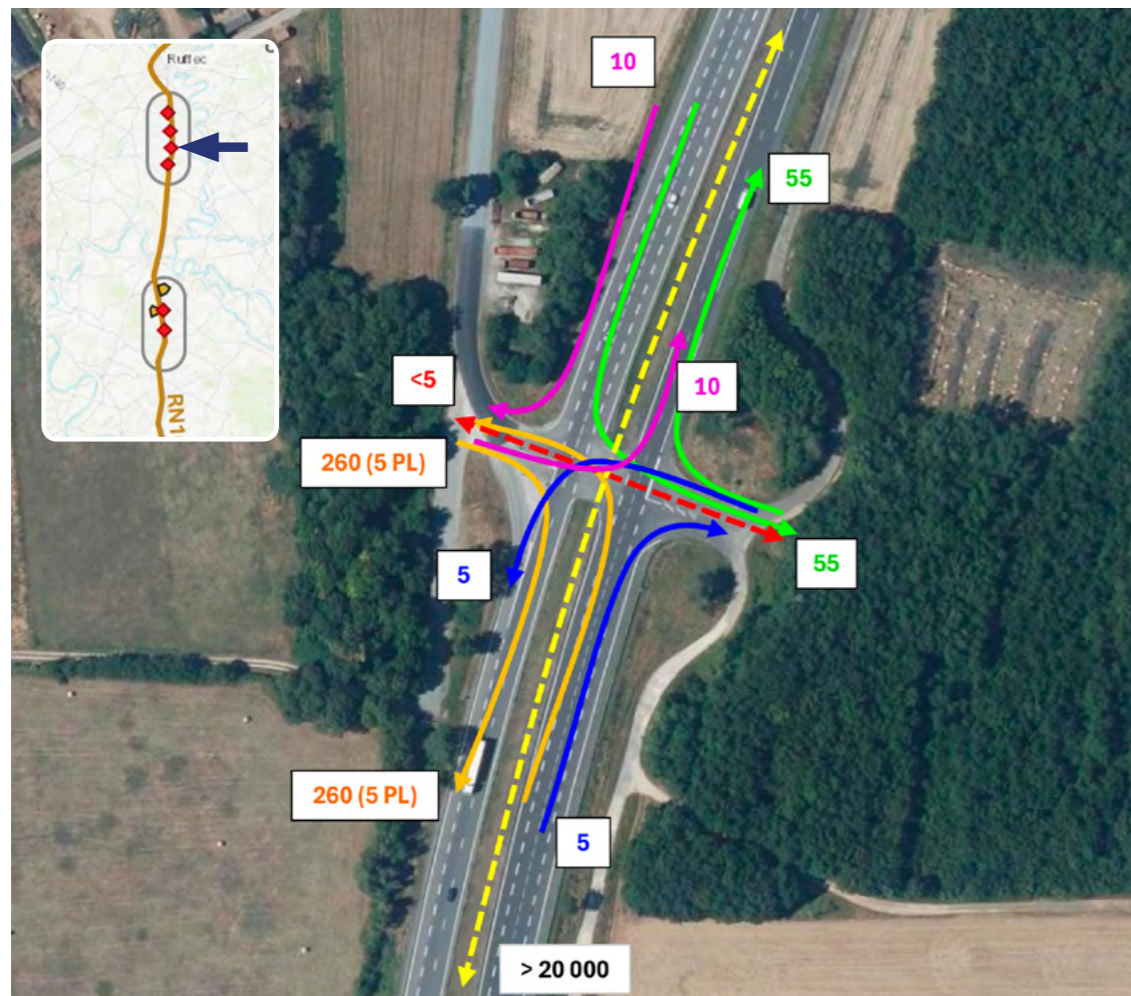
équilibré. L'exploitant agricole de Touchimbert utilise néanmoins régulièrement ce carrefour.

Le carrefour des Guillauds comprend peu d'équipements. En direction d'Angoulême, on ne trouve ni bretelle de sortie, ni voie de tourne-à-gauche, ni voie d'insertion. En direction de Ruffec, une bretelle de sortie et une voie de tourne-à-gauche sont présentes.

<b>Part des poids lourds</b>	Moins de 5 %
<b>Traversées partielles</b>	50 véhicules/jour
<b>Traversées complètes</b>	Moins de 10 véhicules/jour
<b>Voies de tourne à gauche</b>	Sens Sud-Nord uniquement
<b>Bretelle</b>	1 flux sur 4 (uniquement sortie sens Sud-Nord)



Flux directionnels détaillés au droit du carrefour "Les Guillauds".



Flux directionnels détaillés au droit du carrefour au Sud du lieu-dit "Les Nègres".

## « LES NÈGRES » SUD

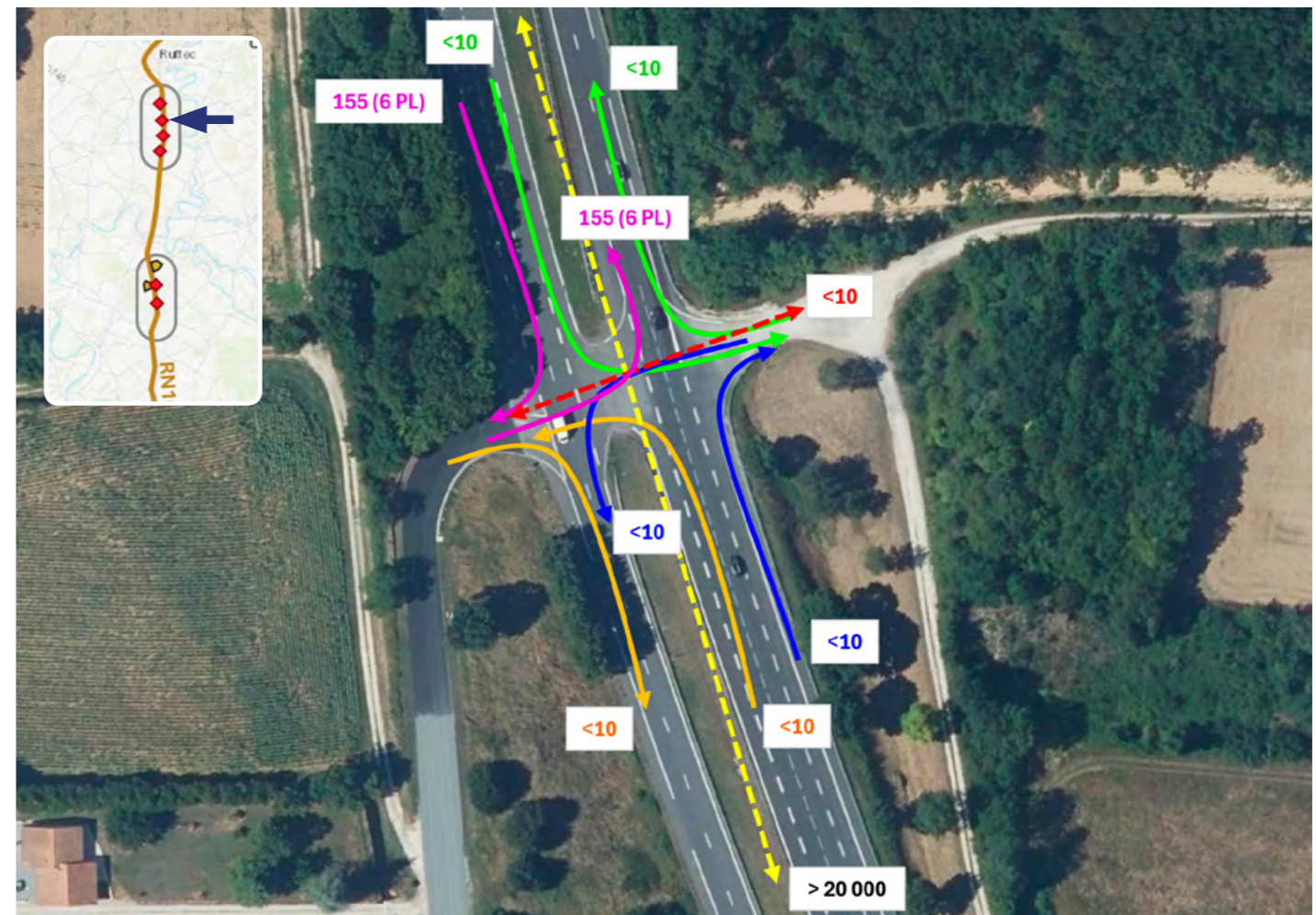
La majorité de ses échanges se concentre entre Salles-de-Villefagnan et le sud de la RN10, et dans une moindre mesure avec Verteuil-sur-Charente.

Cela génère notamment un important flux depuis le sud vers Salles-de-Villefagnan, entraînant la traversée partielle de la RN10 par 260 véhicules chaque jour. Les traversées complètes sont très rares. La part des poids lourds en échange est très faible

(une dizaine par jour entre le sud et Salles-de-Villefagnan).

Les véhicules quittant Salles-de-Villefagnan vers Angoulême bénéficient d'une voie d'insertion d'environ 300 mètres. Il existe également des bretelles de sortie et des voies de tourne à gauche dans les 2 sens. Seule manque une bretelle d'insertion vers le nord, où le flux de véhicules est moindre.

<b>Part des poids lourds</b>	Moins de 5 %
<b>Traversées partielles</b>	320 véhicules/jour
<b>Traversées complètes</b>	Moins de 10 véhicules/jour
<b>Voies de tourne à gauche</b>	Dans les 2 sens
<b>Bretelles</b>	3 flux sur 4



Flux directionnels détaillés au droit du carrefour au Nord du lieu-dit "Les Nègres".

## « LES NÈGRES » NORD

Ce carrefour dessert uniquement à l'ouest le lieu-dit Les Nègres via la D912. À l'est, la RN10 débouche sur un chemin de terre longeant la forêt et rejoignant à terme la D31. À l'est comme à l'ouest, la double voie accueille une bretelle de sortie et une voie de tourne-à-gauche.

Environ 300 véhicules utilisent ce carrefour quotidiennement, pour une très grande majorité entre l'ouest et le nord (entre Ruffec et Salles-de-Villefagnan/Verteuil-sur-Charente). On compte moins de 10 traversées complètes par jour.

Il faut noter que la RD31 passe sous la RN10 à proximité, entre les carrefours plans dits des Nègres Nord et Sud. On observe une asymétrie entre les flux venant de l'est et ceux venant de l'ouest. Un peu plus de 300 véhicules empruntent quotidiennement cet ouvrage de franchissement inférieur en venant de l'ouest (Salles-de-Villefagnan), quand près de 700 véhicules le franchissent en sens inverse (depuis Verteuil-sur-Charente). Concernant les poids lourds, le rapport est presque d'un pour trois (9 PL venant de l'ouest contre 25 PL venant de l'est).

<b>Part des poids lourds</b>	Moins de 5 %
<b>Traversées partielles</b>	150 véhicules/jour
<b>Traversées complètes</b>	Moins de 10 véhicules/jour
<b>Voies de tourne à gauche</b>	Dans les 2 sens
<b>Bretelles</b>	2 flux sur 4 (uniquement les sorties)

## VILLEGATS

Il s'agit du carrefour le plus fréquenté de l'ensemble du projet, et le seul qui rassemble des niveaux d'échanges élevés sur tous les flux (avec une légère prédominance des échanges avec le nord). Le nombre élevé de traversées complètes témoigne de l'importance des échanges entre les bourgs de Verteuil-sur-Charente, Villegats et Courcôme. Les agriculteurs locaux, notamment ceux en lien avec la coopérative Océalia, sont les principaux usagers à effectuer la traversée complète (via le terre-plein central). Ce carrefour est en outre fortement emprunté pour accéder à la zone d'activités de Villegats.

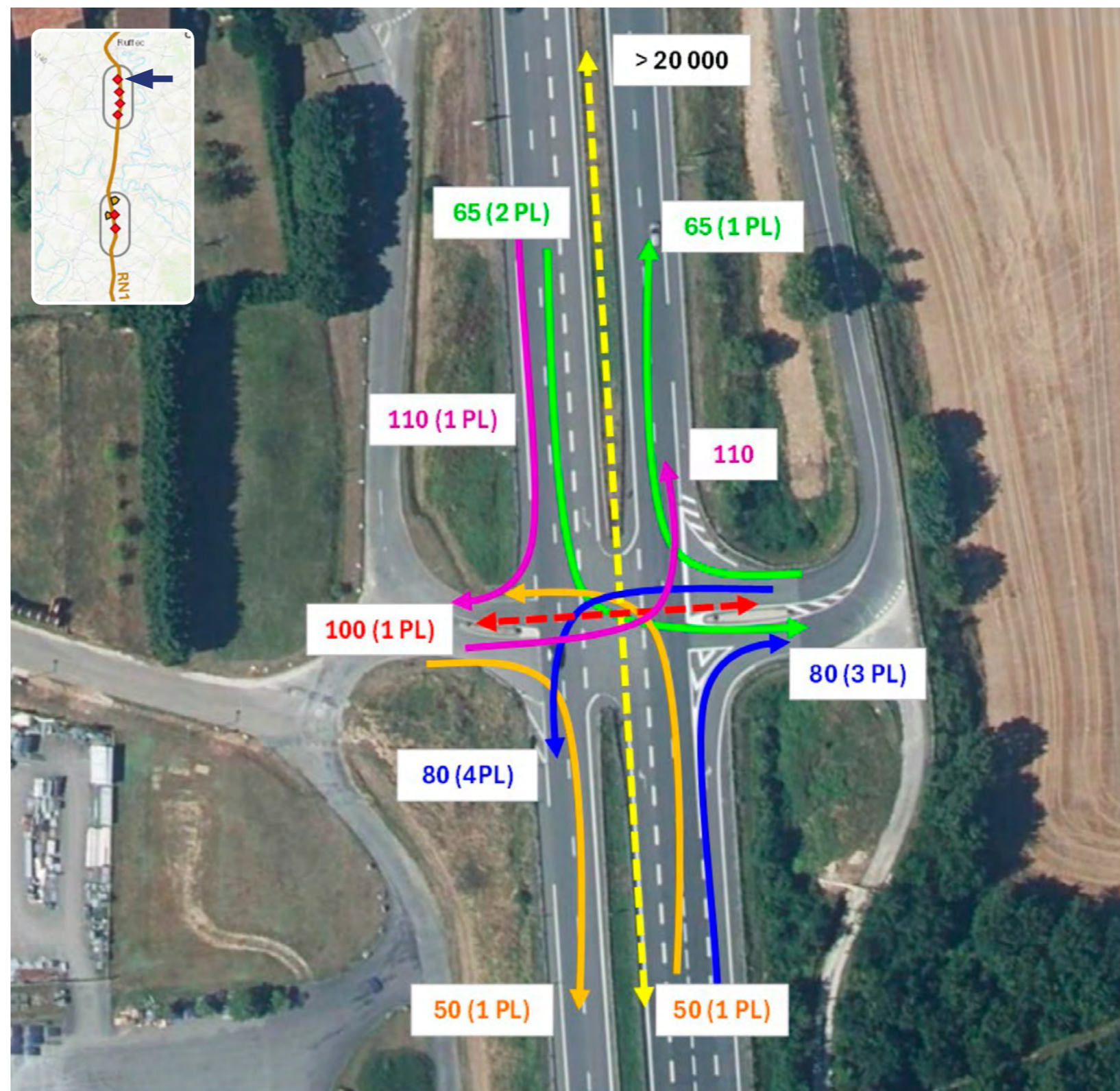
Il présente également une configuration particulière :

- À l'est (sens Angoulême-Ruffec), il comprend une bretelle de sortie et une voie de tourne-à-gauche. En revanche, il n'y a pas de bretelle d'insertion pour les 65 véhicules circulant de Verteuil-sur-Charente en direction de Ruffec.

- À l'ouest (sens Ruffec-Angoulême), le carrefour propose une bretelle de sortie et une voie de tourne-à-gauche. Il est interdit de tourner à droite au droit du carrefour, mais une bretelle de sortie en direction de Villegats a été aménagée 200 m en amont du carrefour. L'accès à l'aire des Groies se situe environ 500 mètres après le carrefour plan, mais un problème de signalisation est connu à ce niveau, source de confusion entre les sorties vers l'aire de service et vers Villegats.

Si cette configuration particulière permet de sécuriser le flux du nord vers l'ouest, elle est en revanche à l'origine de nombreuses erreurs de sortie. Ainsi, les études recensent en moyenne quotidienne 270 en provenance de Ruffec qui empruntent la bretelle de sortie Villegats... pour revenir immédiatement sur la RN10 via le carrefour plan. Ces manœuvres s'ajoutent au trafic déjà dense sur ce carrefour.

<b>Part des poids lourds</b>	Moins de 5 % excepté pour la ZA qui est à 10 %
<b>Traversées partielles</b>	Environ 300 véhicules/jour
<b>Traversées complètes</b>	100 véhicules/jour
<b>Voies de tourne à gauche</b>	Dans les 2 sens
<b>Bretelles</b>	2 flux sur 4 (en comptant la bretelle nord d'accès à Villegats)



Flux directionnels détaillés au droit du carrefour de Villegats.